VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans, Division D.—Dossier Nos 95,010 et 90,480, consolidés.

SUCCESSION DU

Dr J. H. MALONEY

ET DE SON EPOUSE

Mme ELIZABETH C. MALONEY.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire intitulée Succession du Dr J. H. Maloney et de son épouse Mme Elizabeth C. Maloney Dossiers Nos 95,010 et 90,480, consolidés, ledit ordre daté et signé du 6 mars 1911 et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi MARDI, le 11 avril 1911, les propriétés ci-après décrites comme suit:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, coutumes et servitudes, ci-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 73, borné par les rues Joséphine, Chippewa, Jack ou et Annonciation, lequel dit lot est une partie du lot original No 7 ci-après mentionné, et formant l'encoignure des susdites rues Joséphine et Annonciation, et mesurant d'après un devis et certificat d'arpentage dressé par Deney, ingénieur civil et voyer, daté du 12 décembre 1895, annexé et faisant partie d'un certain acte passé pardevant Edgar M. Cahn notaire, daté du 31 décembre 1895, trente pieds de face à ladite rue Joséphine sur cent vingt pieds de profondeur et façade sur ladite rue Annonciation. Laquelle dite propriété décrite, formant partie de trois certains lots de terre désignés par les numéros cinq, six et sept, laquelle a été acquise par le défunt Frank Laner, de Alfred Sidell et autres, par acte passé pardevant Charles G. Andry, notaire, le 6 avril 1882, enregistrée en le Bureau des Transferts, livre 116, folio 177. Les améliorations portant les numéros municipaux 740-42 rue Joséphine et Nos 2108 à 2115 rue Annonciation, et consistant d'une rangée de maisons à un étage, le genre de placement qui rapporte de grand revenus.

2. Dans certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 102, borné par les rues Annonciation, Joséphine, St-André et Laurel. Lesdits deux lots sont désignés par les numéros 24 et 25 sur un plan dressé par Edgar Pilié voyer, daté du 30 janvier 1905 d'après lequel ces dits lots mesurent ensemble soit: le lot No 24 formant l'encoignure de rues Annonciation et Joséphine et ayant une façade de quarante et un pieds, deux pouces à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent pieds à la rue Joséphine, avec une largeur dans le fond de quarante pieds onze pouces. Le lot No 25 est contigu au lot No 24 et mesure trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent pieds, ayant une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds huit pouces. Les améliorations consistent d'une bâtisse occupée par une épicerie et résidence portant les numéros municipaux 801-03 rue Joséphine, ainsi la rangée de maisons connue comme Nos 807 à 815 rue Joséphine; ces deux morceaux de propriété seront vendus ensemble.

3. Un certain lot de terre situé, étant et s'étendant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Kempart et Saratoga, lequel lot désigné par le No trois sur un plan de ce lot et autres lots, annexé à un acte de vente de la succession de W. I. B. Massie et épouse, à Readon D. Gribble, passé le 9 juin 1859 pardevant James W. Breedlove, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, mesure américaine ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances sans exception ni réserve. Les améliorations portant les numéros municipaux 2029-31 rue Washington et consistant d'une maison double.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les vieux Nos 589 et 589 1/2 rue Annonciation dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Sixième, Laurel et l'avenue Washington designé par la lettre A sur un devis dressé par D. M. Brosnan le 1er juin 1888, une copie est annexée à un acte de vente passé pardevant J. Bentier agéd, ancien notaire le 7 juin 1888, et mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Annonciation sur cent soixante pieds, sept pouces, une et demie ligne de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Washington, contigu au lot B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Sixième, et quarante deux pieds sur la ligne du fond. Les améliorations consistent d'une résidence double à deux étages, chaque côté contenant environ dix grandes chambres, grande cour; la propriété portant les numéros municipaux 28-25-29 rue Annonciation.

5. Un certain lot de terre et améliorations dans le Sixième District, dans l'îlet borné par les rues Peniston Constance Laurel et Amelia, désigné comme lot No 10 sur un plan par J. A. D'Hémécourt le 8 avril 1864, une copie duquel est déposée en l'étude de H. Maden, ancien notaire. Ledit lot mesurant trente pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Peniston sur cent quinze pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No onze le tout en mesure américaine. Les améliorations consistant d'un très joli cottage double, portant les numéros municipaux 721-23 rue Peniston.

6.—Dans un lot de terre et Améliorations dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-André, Camp, Chartres et Josephine, lui mesurant chacun trente-deux pieds environ sur la ligne de face à la rue St-André sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles désignés par les Nos vingt et vingt-et-un sur un plan par W. T. Thompson le 15 avril 1847 et déposé en l'étude de J. R. Beard, à cette date. Les améliorations portant les numéros municipaux 1218-20 rue St-André et consistent d'une résidence double et confortable à deux étages. Le côté No 1218 à vestibule, salon double, salle à manger, cinq ou six chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, office, etc. Le côté No 1220 est le que le No 1218, excepté qu'il y a un vestibule, et que la cuisine en dehors et dégagement visuel d'y être inutile.

7. Un certain lot de terre et améliorations situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 7 borné par les rues Paparlemanteau et Camp, Magasin Josephine et St-André désigné par le No 25 sur un plan par A. Kuhl et C. Warner le 4 mars 1848 déposé comme plan No 102 dans le livre des plans de Joseph B. Marks, ancien notaire; ledit lot mesurant trente et un pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent six pieds six pouces et sept lignes et trente et un pieds dix pouces et trois lignes de largeur dans le fond et lequel lot est désigné par le même numéro sur un plan par Henry Moellhausser, daté du 22 juin 1844 en l'étude de L. R. Keeny ancien notaire. Les améliorations consistent d'une maison connue sous les numéros municipaux 2034-36 rue Camp.

8. Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hagan, Calhoun, Preston et Annonciation et Tchoupitoulas désignés par les Nos trois et quatre et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Calhoun sur cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. TERRAINS VACANTS.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1911, annulées relativement aux certificats et les frais des actes de vente pardevant Charles A. Butler, notaire. Les renseignements aux bureaux existant et les lots réservés aux vendeurs jusqu'au passage de acte de vente. Dix dépôts ne devant pas porter d'intérêts. 10 0/0 du prix d'achat devant être fait par les acquéreurs au moment de l'adjudication.

J. L. Onorato.

ENCANTEUR ET AGENT DE PROPRIETES FONCIÈRES. BUREAU, 910 RUE GRAVIER.

11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Paul A. Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 96,282—Division C—Attendu que Mme Armantine Raymond, épouse divorcée de Placide Frigerio et veuve de Paul A. Meyer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Paul A. Meyer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à cette pétition.—Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—J. Arthur Charbonnet avocat.

18 mars—18 22 27

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

INTERDICTION DE ROBERT DORSEY, SR.

No 94,526—Cour Civile de District—Division A—Robert Dorsey, Jr., et al., vs. Robert Dorsey, Sr.

TROIS TERRAINS DE CHOIX

RUE BURDETTE,

Entre Panola et Sycamore, îlet Rue Fern,

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières,

MARDI, 20 AVRIL 1911.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de l'interdiction de Robert Dorsey Sr intitulée Robert Dorsey Jr et als vs Robert Dorsey gr. dossier No 94,526, ledit ordre daté et signé du 16 mars 1911, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi JEUDI, le 20 avril 1911, la propriété ci-après décrite, à savoir: Trois certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, autrefois Carrollton, dans l'îlet No 285, borné par les rues Burdette, Panola, (autrefois Cypress) Sycamore (autrefois Neuvième) et Fern (autrefois Washington), lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt (120) pieds. Lesdits lots étant numérotés de trois à cinq inclusivement. Conditions—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, payer pour l'acte de vente ainsi que les frais de certificat requis pardevant W. F. Brewer, notaire, au moment de l'adjudication, déposer 10 0/0 (sans intérêt) du prix d'achat avec

J. L. Onorato

Encanteur, 910 rue Gravier.

German-American Savings Bank & Trust Co., Curatrice 622 rue du Canal.

Ivy G. Kittredge, avocat pour la Curatrice.

19 mars—19 26—av 2 9 16 20

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme IDA A. RICHARDSON,

No 94,212—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur,

Bureau 134 Rue Carondelet,

MARDI, 18 AVRIL 1911,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour Division A, daté du 14 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, ancien faubourg Livaudais, Paroisse de Jefferson, dans l'îlet 92, borné par les rues Prytania, Coliseum, Première et Deuxième, mesurant 125 pieds, plus ou moins de face à la rue Prytania sur 214 pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'îlet 92, sur un plan du susdit faubourg dressé par Benjamin Buisson, voyer, daté du 5 mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2426 rue Prytania et comprenant une résidence moderne en bois à deux étages avec mansarde contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant et vestibule ayant escalier en marbre et galerie en tuiles, vestibule de réception, vestibule d'escalier, salons doubles, salle à manger, bibliothèque, office, cave, cuisine et chambre de domestique, escalier dans le fond; le premier étage contient 7 chambres à coucher, chambre de toilette, 3 chambres à bain, cabinet pour vêtements, vestibule, etc., 2 chambres et vestibule dans la mansarde, ainsi une bâtisse dans le fond ayant buanderie, 4 autres chambres, hangar pour bois et charbon, 4 grandes serres avec réchaud dans le fond du terrain.

Les terrains sont remarquables par leur beauté, et ont des promenades, jardins, passage pelouse avec magnifiques palmiers, etc., une des résidences les mieux situées en ville, entourée par de riches résidences bien habitées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans ou un an, la portion du crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1911, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication; l'acte de vente et frais de tous certificats pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

18 mars—18 19 26 - av 2 9 16 18

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Désirable en Briques à Trois Etages

No 629 Rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

SUCCESSION DE JOSEPH BOUCHOUX.

No 88,509 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A l'Honorable T. C. W. Ellis, Juge.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau 825 rue Union, Nouvelle-Orléans, Louisiane—MERCREDI, le 5 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu lundi le 20 février 1911, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, alors absent en congé, et signé le 3 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vente ou plus haut enchérisseur à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 44, borné par les rues St-Pierre, Royale, Passage de la Bourse et Parade Orléans et désigné par le Numéro Six sur un plan dressé de onze lots de terre dans le même îlet par Pillié et Depouilly, le 13 mars 1866, et annexé pour référence à un acte de vente par Mme J. B. Labra che et à S. Paul M. Rivers, exécuté pardevant Félix Grima notaire, le 25 mai jour d'avril 1866; ledit lot de terre mesure, d'après ledit plan, dix huit pieds, six pouces et six lignes (18' 6" 6") de face à la rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, et quatre-vingt-cinq pieds onze pouces (85' 11") en profondeur, sur la ligne vers la rue Royale, le divisant du lot No cinq et le lot du fond. Ne deux dudit plan, et sur une profondeur de quarante et un pieds, huit pouces (41' 8") sur la ligne vers le Passage de la Bourse, le divisant du lot No sept, de la dix pieds, un pouce et quatre lignes (10' 1" 4") sur une ligne parallèle à la rue St Pierre, s'étendant vers la rue Royale et le divisant du dit lot No sept, de la sur une autre profondeur de vingt-deux pieds, deux pouces (22' 2") sur une autre ligne perpendiculaire à ladite rue St Pierre, et aussi le divisant du lot No sept, de la s'élargissant dix pieds un pouce et quatre lignes (10' 1" 4") sur une autre ligne parallèle à la rue St-Pierre, ainsi le divisant du lot No sept, de la s'étendant à une autre profondeur de vingt-deux pieds un pouce (22' 1") sur une ligne le divisant du lot No onze dudit plan à la ligne du fond le divisant de la propriété du défunt Dr Thomas, sur laquelle ligne du fond il mesure dix-sept pieds six pouces et quatre lignes (18' 6" 4"); ensemble avec l'usage d'une allée s'ouvrant rue Royale, et commune audit lot et aux lots Nos un, deux, quatre et cinq sur ledit plan.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à trois étages ayant une boutique de fageron au rez-de-chaussée et plusieurs chambres aux autres étages, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 629 rue St-Pierre.

Etant la même propriété laquelle a été acquise par (François) Joseph Bouchoux, de Charles Thiery, d'après un acte de vente exécuté pardevant Chas. T. Sorlat, notaire, le 30 décembre 1890, enregistré en le Bureau des Transferts en le livre 136 folio 330.

Conditions—Pour du comptant. Dix pour cent devant être payés à l'encanteur au moment de l'adjudication, et la balance au moment de la confirmation de la dite vente par arrêt encanteur qui aura par ante pardevant Arthur J. Peters, notaire, les frais de tous certificats et les taxes de l'année 1911 devant être assumés et payés par l'acquéreur, en plus du prix d'achat.

LOUIS C. SPEAR

Encanteur.

Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.

5 mars—5 12 19 26—av 2 5

LE LAIT

LAROLA

DE BEETHAM

Conserve la peau, la maintient toujours fraîche et la preserve des gerçures et des irritations.

Excellent pour le teint.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 13 mars 1911, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de Auguste Tournemire, No 96,121, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une moitié indivise d'un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet vieux No 21, maintenant 1362, borné par les rues Rousselin, Dorgenois, D'Abadie et Aubry désigné par le No 6 et mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Rousselin, 104 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant, les taxes de l'année 1911 devant être payées par l'acquéreur, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 20 pour cent comptant au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. Maxime Queyrouze, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 mars—19 24 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Effets mobiliers, Articles en or, Argenterie.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet, LUNDI, le 3 avril à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 mars de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme Ida K. Schulz, No 94 434, sur les lieux, 2326 rue Constance, entre les rues Philip et Première.

Un lot d'effets mobiliers comprenant meubles de maison, vêtements, lingerie de lit et salle à manger, objets en or et en argent.

Conditions—Comptant.

22 mars—22 26—av 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété excellente pour placement en une résidence double en bois à deux étages

Nos 3529-3531 rue Prytanée, encoignure de la rue Foucher.

Succession de Mlle Elizabeth Ann Pleasants.

No 95,927—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet.

MARDI le 11 avril 1911, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté du 8 mars 1911, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La magnifique résidence double en bois à deux étages, Nos 3529-3531 rue Prytanée, encoignure de la rue Foucher, contenant vestibules, 9 chambres, chambre à bain de chaque côté, le terrain est désigné comme une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Foucher, Aline et l'avenue St-Charles. Ladite portion de terre est désignée comme mur-coste No un sur un devis dûment certifié par W. I. Hodgson encanteur annexé à un acte passé pardevant J. C. Wenck, notaire, le 9 janvier 1895, d'après lequel devis ledit lot forme le coin des rues Prytanée et Foucher et mesure soixante deux pieds six pouces de face à la rue Prytanée, la même largeur dans le fond sur soixante-trois pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Foucher, ladite portion de terre est une partie d'une plus grande portion de terre (composé des portions de face Nos Cinq, Six, Sept et Huit), acquise originairement par Joseph Fabacher de B. Pico, le 5 avril 1890.

Un placement de mérite qui paiera très bien pour le montant investi.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a en un et de dix ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dûes et exigibles en 1911, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers devant appartenir à l'acquéreur du jour de la signature de l'acte de vente. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente et certificats aux frais de l'acquéreur pardevant J. J. Woulfe, notaire.

11 mars—11 19 26 — avril 2 9 11

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.—Cinq terrains de valeur dans le Sixième District. Faisant face à la rue State et Annonciation; l'îlet Tchoupitoulas et Eleonore, près des chars, écoles, marchés, etc.

JEUDI, le 6 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée, Succession de C. Irwin Dunn, Dossier 93 086; daté et signé du 13 février 1911 et adressé à E. Randolph Gurley, encanteur j'offrirai en vente à l'enchère publique à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne la propriété ci-après décrite, terrain partenant.

5 certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ancien faubourg Bicomingdale du dit District, dans l'îlet No 5, tel qu'il est borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Laveau) Annonciation (autrefois Preston) et State, et la ligne le divisant de Bloomingdale ou faubourg Hurtaville, désignés par les numéros 11, 12, 16, 17 et 19, et d'après un plan annexé à un acte de vente à J. R. Damonte, passé pardevant A. S. Beck anciennement un notaire en cette ville le 10 août 1866; lesdits lots sont situés et mesurent comme suit:

Les lots 11 et 12 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur 125 pieds de profondeur. Le lot No 12 commence à un point 50 pieds du coin de la rue Annonciation et contigu au lot No 11 sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas. Les lots Nos 16 et 17 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 16 commence à un point 125 pieds du coin de la rue State et est contigu au lot No 17. Le lot No 19 mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 150 pieds de profondeur et commence à un point 215 pieds du coin de la rue State.

Conditions—Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes de 1911 et les actes de vente pardevant J. Maxime Queyrouze, notaire, aux frais des acquéreurs; un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication chez

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

5 mars—5 12 19 26—avril 2 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Anthony Baehr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,781.—Division C.—Attendu que Anthony Baehr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Anthony Baehr, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier—Loys Charbonnet, avocat. 17mars—17 21 26

Succession de Lavigna Wright veuve de Chas Howard et épouse de David De Cour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 96,429—Division E—Attendu que David De Cour a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lavigna Wright, veuve de Chas Howard et épouse de David De Cour, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Harold A. Moise, avocat.

25 mars—25 27—avril 4

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison, consistant en meubles de salon, meubles de salle à manger, ustensiles de cuisine, ornements, pendules, stores, faïence, verrerie, machine à coudre, etc.

Succession de Sidney P. Harper, No 74,528—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—LUNDI, le 3 avril 1911, à 11 heures a. m., sur les lieux 3312 avenue Cleveland, entre la rue Rendon et l'avenue Hagan, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 18 mars 1911, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

22 mars—22 26 29—av 2 3

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Terrain Vacant

DANS LE

Premier District

SUCCESSION DE JAMES TAYLOR ET DELIA ROSS, SON EPOUSE.

No 75,416—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante sera vendue—

Une moitié d'intérêt indivis en tout à un certain lot de terre dans l'îlet 77½, Premier District de cette ville, borné par les rues Ulloa, D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la vieille église et Chisnos Miles, comme il est énuméré en l'inventaire ci-décrit, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.

11 mars—11 12 19 26—av 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Terrain Vacant

DANS LE

Premier District

SUCCESSION DE JOSEPH BROWN.

No 95,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit, sera vendue:

Une moitié d'un intérêt indivis dans et à un certain lot de terre dans l'îlet No 778, Premier District de cette ville, borné par les rues Ulloa, D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la Vieille Eglise et Chisnos Miles, comme il est énumeré dans l'inventaire, mesure 33 pieds de face à la rue Ulloa sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigible en l'année 1911, et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.

11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHANCE POUR PLACEMENT.

Ce Cottage Double

BIEN BATI

Nos 1406-1408

RUE MANDEVILLE

Succession de Veuve John O'Neil.

No 95,721—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 828 rue Carondelet—JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 2ème jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans et désigné par le No 2 dans l'îlet No 56, borné par les rues Mandeville Villeré (autrefois Girod) Marigny et N. Robertson (ant éfois State ou ménagerie), sur un plan tracé par J. Pillié, en date du 14 mars 1831 et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, le 30me jour du même mois. Ledit lot mesure en mesure anglaise 40 pieds de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent portent les Nos municipaux 1406 et 1408 rue Mandeville et comprennent un cottage double contenant quatre chambres, cuisine, hangar de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, la portion de crédit de ladite vente étant attestée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de ce jour jusqu'à parfait paiement, daté du jour de l'adjudication, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles; 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au détenteur du billet, l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1911. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant M. Edward S. Ellis notaire.

MM. Martin H. Manion et H. W. Kaiser, avocats.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

N.B. Boîte 113. Nouvelle Orléans Lne

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique occasion Pour placeurs.

VENTE SANS RESERVE A L'ENCAN

Pour Effectuer un Partage.

Terrains de choix pour bâtir.

Dans une section centrale du Deuxième District de cette ville, qui s'améliore, contigus à la "New Orleans Land Co." addition" faisant face au Bayou St-Jean, près du Parc de Ville, "Country Club" et la continuation de la rue du Canal.

In Re John D. Nix et épouse Mme Maria Louise Castera, épouse de E. M. Loftus et als.

No 95,103, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 311 rue Baronne—(2ème étage)—JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu, lu et signé en cour ouverte, le 17 février 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de John D. Nix et als versus Mme Maria Louise Castera, épouse de E. M. Loftus et als, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1er Dix-sept lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, designés par les numéros un à dix-sept, inclusivement dans l'îlet No 915, borné par le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean, les rues Fort, Scott et Brooks, et mesurant comme suit:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun trente et un pieds trois pouces de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St Jean sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 4, 5 et 6 mesurant chacun trente deux pieds de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur cent quatre-vingt-neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots 11, 12, 13, 14 et 15 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Et les lots Nos 16 et 17 m